



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-C500 est un revêtement de finition à base de résine époxy à 2 composants, pigmenté, sans solvants et prêt à l'emploi. Après mélange des 2 composants, le produit donne des revêtements de sol durs et solides, sans joints et imperméables et résistants à un fort trafic de transport et de piétons.

Le revêtement est facile à nettoyer et présente une bonne résistance aux carburants, aux lubrifiants, à la plupart des solvants et aux produits chimiques. Le RINOL EP-C500 est utilisé comme revêtement de surface pour les sols industriels devant répondre à des exigences mécaniques et chimiques élevées. En outre, le RINOL EP-C500 est utilisé comme matériau de support pour les revêtements de sol antidérapants selon la norme BGR 181.

Les systèmes RINOL :

RINOL EP-C500 est le revêtement de finition pour les systèmes RINOL suivants :

- RINOL **STANDARD**
- RINOL **ALLROUNDER**
- RINOL **EXQUISIT**
- RINOL **HEAVY DUTY**

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être propre et exempt de particules libres et friables. En principe, il faut vérifier si le support est poreux car dans ces cas, des bulles liées au dégazage peuvent se former dans le revêtement. Ceci doit être vérifié par l'applicateur et, le cas échéant, éliminé.

Avant l'application du RINOL EP-C500, le support doit être apprêté avec un primaire RINOL EP-P202, RINOL EP-P201, RINOL EP-P206 ou RINOL EP-P210 conformément aux fiches techniques des produits respectifs.

RINOL EP-C500 est appliqué directement sur la couche de fond ou sur une couche d'égalisation EP, selon la planéité souhaitée. La couche de finition RINOL EP-C500 doit être posée au plus tard 24 h après la couche précédemment appliquée.

Le support doit être filmogène et non poreux, sinon l'air remontant du support peut provoquer la formation de bulles.

En cas de rugosité ou d'inégalité importante, il faut égaliser ou gratter avec RINOL EP-P202, RINOL EP-P201 ou RINOL EP-P206 avant d'appliquer le revêtement (voir les fiches techniques des produits correspondants).

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-C500 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré dans des bidons à 2 composants en quantités adaptées l'une à l'autre.

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Couleurs	Nuancier RINOL, autres sur demande
3	Durée de conservation / stockage	12 mois entre 5 et 20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,45 g/cm ³
2	Temps de traitement (20°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	15-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau / opération	env. 1.600 - 1.800 g/m ²
5	Praticabilité (20°C)	après env. 24 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	dans les 12-24 h.
7	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci		
1	pleine capacité de charge mécanique (20°C) chimique (20°C)	après 7 jours après 28 jours
2	résistance à la compression (DIN EN 196 / ASTM C 109)	env. 52 N/mm ²
3	résistance à la traction par flexion (DIN EN 196 / ASTM C 190)	env. 35 N/mm ²
4	résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	> 2,0 N/mm ²
5	résistance à l'abrasion (DIN 53754 / ASTM D 1044)	80 mg/1.000 cycles
6	Dureté Shore D (DIN 53505 / ASTM D 2240)	83
7	résistance à la lumière (DIN EN ISO 105-B02)	6 (échelle de 1 à 8, 8=très bon)

Le composant A doit être remué pendant 2 à 3 minutes, puis le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un agitateur électrique approprié. Il faut éviter de mélanger l'air. Le mélange doit être transvasé et ensuite mélangé à nouveau brièvement.

Le RINOL EP-C500 est versé sur la surface à revêtir et appliqué à l'aide d'une spatule dentée Polyplan n° 25 en couvrant la surface avec l'épaisseur de couche correspondante. Afin d'obtenir des épaisseurs de couche régulières, il convient de vérifier régulièrement les crémaillères de la spatule et de les remplacer si nécessaire.

Pour le système de revêtement RINOL **STANDARD**, le revêtement liquide doit être repassé au rouleau débulleur. Pour la réalisation de revêtements à saupoudrer ou à chips, le saupoudrage doit être effectué immédiatement après l'application de la masse de revêtement.

Recouvrement

En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer spécialement la couche de finition. Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer.

Entretien

Pour conserver les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique à long terme, nous recommandons un entretien régulier. Veuillez demander à cet effet nos instructions d'entretien RINOL.

Teinte

Presque toutes les teintes sont possibles. De légères variations de teinte sont inévitables pour des raisons liées aux matières premières. Pour les teintes claires, comme par exemple le jaune ou l'orange, des variations de teinte peuvent apparaître durablement en raison du remplissage avec du sable de quartz. Sous l'influence des UV et des intempéries, les résines époxy ne sont généralement pas stables dans leur teinte et ont tendance à jaunir. La lumière UV artificielle peut également modifier la teinte et entraîner un jaunissement. Les propriétés techniques restent inchangées.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, étant donné que les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent

au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

En principe, les résines EP ne conservent pas leur couleur à long terme sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations détaillées sur la pose de produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

En cas de températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant cette période, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou rendre la surface collante à ces endroits, ce qui peut nuire à l'adhérence des revêtements suivants.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite du service technique d'application de RCR Flooring Products S.r.l..

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité par l'arrière et par pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat d'un travail ou assumer une quelconque responsabilité pour quelque raison et/ou rapport

juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits..

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et scellements à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B2,0-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	BFL-S1
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 2,0
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL EP-C500 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le code Gisc, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>